

18. Facilitez-vous l'accès et la participation aux publics à mobilité réduite ?

> A savoir

Développer l'idée du sport pour tous, c'est accepter toutes les formes de handicap trop souvent encore génératrices d'exclusion sociale.

Favoriser l'accessibilité, c'est permettre aux personnes en situation de handicap de participer à la vie sociale et culturelle.

L'accessibilité participe pleinement au développement durable.

En vue d'une stratégie future, l'accessibilité a fait l'objet de propositions lors du Grenelle de l'Environnement ; elle est aujourd'hui prise en compte dans les agendas 21.

> Objectifs

- Faciliter l'accès aux manifestations, notamment pour les personnes à mobilité réduite,
- Promouvoir la pratique sportive des personnes en situation de handicap,
- Adapter les équipements.

> Nos conseils

- Identifier les sites susceptibles d'accueillir des personnes en situation de handicap.
- Intégrer les personnes en situation de handicap dans l'organisation des compétitions et manifestations de personnes valides.
- Proposer des disciplines aux athlètes en situation de handicap au même titre que les athlètes valides.
- Permettre à chacun de pouvoir accéder au site facilement (parking spécifique à proximité, revêtement roulant, rampe, porte, aire de rotation, toilettes, cheminements,...).
- Prévoir un panneau d'information à l'entrée de la manifestation ou un référent pour renseigner ou accompagner les personnes en situation de handicap.
- Associer les organismes œuvrant en faveur des personnes en situation de handicap :
 - > www.handisport.org
 - > www.ffsa.asso.fr/
 - > www.sports.gouv.fr/index/faire-du-sport/sport-et-handicaps/
 - > <http://mdph-32.action-sociale.org/>
- Etudier la possibilité d'être labélisé « Sport & Handicap » avec le service sport de votre DDCSPP.

